Avec Molenbike, livrer à vélo (re)devient un vrai métier

Alors que le métier de coursier à vélo est de plus en plus précaire, Molenbike propose la livraison « écoresponsable » en coopérative.

MILAN BERCKMANS

Dès les premières réunions entre ces anciens bikers de Take Eat Easy, et notamment lors de groupes de travail chapeautés par la SMart (coopérative d'accompagnement de travailleurs autonomes) en septembre 2016, le modèle de la coopérative est sur toutes les lèvres. *« Il fallait répondre à ce développement de la "food tech" (industrie de la restauration) par une entraide »*, explique Raphaël Arnould, l'un des cofondateurs.

Alors qu'un petit noyau dur de personnes passionnées par le vélo se forme, CoopCity (structure d'accompagnement en entreprenariat social) lance son incubateur « Seeds ». Ils sont plusieurs à rendre un projet, mais c'est le Molenbike d'Antoine Struelens qui va être retenu. Les autres le rejoignent et le projet se développe jusqu'à obtenir le statut de coopérative en mai 2017. Une nécessité pour les membres fondateurs.

« Antoine avait un business model qui partait un peu dans tous les sens. Il y avait des livraisons vélo-cargos, des visites en vélotaxis, des livraisons d'alcool, etc. » Alors les six cofondateurs décident de se concentrer sur une activité bien précise : la livraison de produits « écoresponsables », principalement des enseignes bio. *« C'est notre spécificité »*, explique Yogan Muller, autre cofondateur.

Vincent Penanguer utilise un vélo-cargo pour ses livraisons.

« Lier économie et écologie »

L'idée de ces jeunes entrepreneurs, c'est aussi de faire le lien entre les entreprises sensibles à l'alimentation durable, la « récup » ou le « zéro déchets ». *« Le but est de structurer un nouvel écosystème. Lier économie et écologie »*, ajoute Raphaël.

Dans leur business plan, les fondateurs ont choisi le modèle du « B2B », d'entreprise à entreprise, par opposition au « B2C », qui s'adresse directement aux clients comme le font Deliveroo ou UberEats, *« parce que c'est trop imprévisible, on n'a pas la force de frappe pour répondre à une telle demande »*, souffle Raphaël.

En se basant sur des contrats permanents avec des restaurateurs ou des magasins, Molenbike veut pouvoir assurer des revenus fixes à ses coursiers, en commençant par le minimum de 7,5 € par course, l'unité de mesure devenue un slogan depuis Take Eat Easy.

Pour les fondateurs, il est primordial que le client prenne conscience de l'importance de payer pour la livraison. *« À terme, on voudrait pouvoir donner des CDI à nos livreurs »*, lance Yogan. Logique quand on sait que l'objectif est de remettre le livreur au centre du jeu.

Portrait

Prénom Milan
Nom Berckmans
Âge 25 ans
Commune Schaerbeek

À tout juste 25 ans, je termine un Master de journalisme après trois années de d'information/communication, et une en théâtre, à l'IAD. Originaire du nord de Bruxelles, je me passionne pour le local, le terrain, les langues qui se délient, les bruits de couloirs et les histoires poétiques. J'aime l'énergie vibrante de ma ville. J'aime découvrir perpétuellement, faire l'effort de comprendre pour mieux déconstruire et rendre un peu de cette complexité aux publics.

Uberize-moi ça !

Fin octobre, Deliveroo annonçait la rupture de son « deal » avec la SMart, la coopérative des travailleurs autonome, qui permettait aux livreurs de la start-up anglaise d'avoir des contrats de travail.

Officiellement, il s'agissait pour la start-up de repenser son modèle de rémunération tout en *« (...) (prenant) des décisions allant dans les meilleurs intérêts de ses coursiers partenaires »*, leur offrant *« plus de flexibilité »*, comme l'indiquait l'un des représentants, le mois dernier.

Dans les faits, les coursiers Deliveroo ont vu les garanties offertes par la SMart disparaître au profit d'un statut d'indépendant. Plus de possibilité d'être indemnisé en cas d'accidents, ni de se voir rembourser les frais de maintenance pour le matériel (vélo, smartphone, etc.). Sans parler de la pression sur le travailleur : le manager de la start-up qui emploie peut décider à tout moment de licencier ses coursiers.

Dans le même temps, le gouvernement fédéral veut généraliser le système des RPI (le régime des petites indemnités) et inciter à une plus grande flexibilité sur le marché de l'emploi, vers plus de « flexi-jobs ». Un contexte difficile auquel Molenbike veut répondre en proposant une alternative aux bikers.

Yogan Muller (g.) & Raphaël Arnould (d.) posent avec le présentoir de Molenbike à l'incubateur Molengeek.